



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question au Gouvernement n° 3107

Texte de la question

PAUVRETE ET PRECARITE

M. le président. La parole est à M. André Gerin., pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

M. André Gerin. Monsieur le Premier ministre, il est insupportable que nous soyons au chaud, alors que des êtres humains vont peut-être mourir de froid. (*Murmures sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. François-Michel Gonnot. En Sibérie ?

M. André Gerin. L'hiver est là. Rappelons-nous les SDF qui ont péri, l'hiver dernier. Cela se passe en France, pays riche où un million d'enfants vivent en dessous du minimum de pauvreté.

M. Jean-Paul Anciaux. Démagogie !

M. André Gerin. Quelle honte pour notre pays de revoir les campements et les bidonvilles des pauvres en survie ! (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Jean-Paul Anciaux. Qu'avez-vous fait ?

M. André Gerin. Arrêtons les cache-misère, les larmes de crocodiles !

M. Yves Fromion. C'est réussi !

M. André Gerin. Pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, cessons de mener la guerre aux pauvres ! Des hommes, des femmes et des enfants sont privés d'électricité, malgré la loi du 30 juin 2006. On les brise et les méprise, même pendant la période hivernale.

Aujourd'hui, 20 décembre, 20 000 familles sont pénalisées dans le Rhône : 15 % d'entre elles subissent des coupures totales ; 30 % sont limitées à une puissance de 1 000 watts - à peine de quoi faire fonctionner un petit chauffage d'appoint - et 55 %, à 3 000 watts.

M. Jean-Paul Anciaux. Vous n'avez pas voté la loi sur le logement !

M. André Gerin. Le droit à l'énergie leur est refusé, dans une France où des gens se gavent, où l'opulence règne et qui regorge de richesses. C'est inhumain, odieux et obscène.

Comble du mépris : EDF gagne de l'argent en coupant les compteurs. C'est, en grandeur nature, le dépeçage du service public pour le compte de financiers parasites qui rêvent tout haut de faire leurs choux gras de notre société nationale d'électricité et de gaz. (*" La question ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Monsieur le Premier ministre, refusons cette France égoïste. Agissons pour ne pas être coupable de non-assistance à personnes en danger de mort ! (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Jean-Paul Anciaux. Démagogie !

M. le président. Posez votre question !

M. André Gerin. Monsieur le Premier ministre, j'ai deux questions.

M. le président. Allez-y !

M. André Gerin. Allez-vous décider l'abolition des coupures d'électricité et de gaz, dans l'esprit de l'humanisme de la France ? Allez-vous répondre à la souffrance de dizaines de milliers de familles populaires ?

(*Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

M. Albert Facon. Vive l'égalité !

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité.

Mme Catherine Vautrin, *ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité*. Monsieur le député, le problème des pauvres est beaucoup trop grave pour en faire un sujet de polémique. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. Jacques Desallangre. Ce n'est pas de la polémique : ils n'ont pas les moyens d'aller en Suisse, eux !

Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité. La question est de savoir quelles réponses nous pouvons apporter, car la pauvreté aujourd'hui appelle une action concrète, et non de grandes déclarations d'intention. C'est tout le sens de l'engagement du gouvernement de Dominique de Villepin, comme en témoigne l'action menée au cours des derniers mois. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Le Gouvernement accorde 100 000 places pour héberger les personnes confrontées à des difficultés de logement. Cette mesure représente un milliard d'euros dans le budget de l'État. Si nous avons créé, au coeur de l'été, l'hébergement de stabilisation, c'est bien pour apporter de nouvelles réponses de fond, qui conjuguent la nécessité du logement et celle de la sortie de l'exclusion. Si, la semaine dernière, le Premier ministre a annoncé la création de la garantie des risques locatifs, c'est bien pour permettre à chacun d'accéder au logement grâce au prêt d'une caution garantissant le loyer. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

En ce qui concerne les coupures d'énergie, la loi portant engagement national pour le logement a prévu, là encore, des réponses concrètes. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. André Gerin. C'est faux !

Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité. L'aide alimentaire, qui représentait 4 millions dans le budget de l'État pour 2002, s'élève à 17 millions dans celui de cette année. *(M. Gerin se lève et proteste. - Vives exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. Asseyez-vous, monsieur Gerin !

Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité. Ce sont là des réponses concrètes, parce que la pauvreté, qui n'appartient à personne, doit être combattue par tous. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. André Gerin. Vous ne dites pas la vérité ! *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. Monsieur Gerin, asseyez-vous !

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3107

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : cohésion sociale et parité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 décembre 2006